

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

à la simple question Nicolas Suter – Y aurait-il une opportunité pour un gymnase cantonal « clef en main » sur la Côte ?

Rappel de la simple question

Texte déposé

Le 29 mai dernier, l'école privée « GEMS World academy Switzerland » annonce la fermeture définitive de son site d'Etoy pour fin juin 2019.

Le campus de cette école est situé à 500 mètres de la gare CFF d'Etoy, il est entièrement équipé, aussi bien en salles de classe, installations sportives, bibliothèque, espace administratif et restaurant collectif.

Sachant que le canton cherche à ouvrir un nouveau gymnase cantonal sur la Côte, ne serait-il pas opportun d'envisager la reprise du site de GEMS à Etoy par le canton ?

Je remercie le Conseil d'Etat de bien vouloir prendre position sur cette question.

(Signé) Nicolas Suter

Réponse du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat partage l'intérêt du député Nicolas Suter pour ce bâtiment situé à Etoy et a communiqué le 7 juillet 2020 sa volonté de procéder à une location.

La croissance démographique du canton allée aux choix d'orientation des jeunes au sortir de l'école obligatoire ont entraîné une augmentation du nombre d'élèves dans les gymnases vaudois de près de 24% (+2'450) depuis 2012. La situation de pénurie qui prévalait avant la crise actuelle se trouve aggravée par les effets des mesures prises contre le COVID-19.

Dans l'attente des constructions en cours à Burier (+19 classes) et Payerne (+19 classes) notamment, la location des locaux déjà équipés s'est imposée comme la solution la plus rapide à mettre en œuvre. Dans ce contexte, deux occasions se sont présentées: l'une sur la commune d'Etoy, à la suite de la fermeture de l'Ecole privée GEMS; l'autre sur la commune de Bussigny, nécessitant le réaménagement d'une partie des locaux du centre administratif «Business Village».

Les services de l'Etat mettent en oeuvre actuellement les adaptations nécessaires pour que la partie Est du bâtiment d'Etoy puisse accueillir, dès la rentrée d'août 2020 et pour la durée d'une année scolaire, entre 10 et 12 classes et leurs salles spéciales qui seront rattachées au Gymnase de Nyon. Pour cette période de transition, le loyer et les coûts d'exploitation font l'objet d'une demande de crédit supplémentaire de 2,8 millions de francs au budget 2020, sans compter l'engagement du personnel enseignant et administratif estimé à environ 20 ETP.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 19 août 2020.

La présidente :

N. Gorrite

Le chancelier :

V. Grandjean